

NET INFOS

Dimanche 31 Décembre 2023



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Finances/numérisation: Faïd préside une réunion de coordination

29/12/2023



Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a présidé une réunion périodique de coordination, visant à examiner l'état d'avancement de la numérisation des services du ministère, avec un accent particulier sur les secteurs des impôts, des domaines et de la douane, lors de laquelle, il a notamment souligné l'importance de construire un système d'information intégré.

"Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de Monsieur le Président de la République prodiguées lors de la réunion du Conseil des ministres du 24 décembre 2023, le ministre des Finances, Laaziz Faid a présidé, jeudi 28 décembre 2023, au niveau de son département ministériel, une réunion périodique de coordination, visant à examiner l'état d'avancement de la numérisation des services du ministère, avec un accent particulier sur les secteurs des impôts, des domaines et de la douane", a précisé un communiqué du ministère.

Cette rencontre "stratégique" de haut niveau a réuni les chefs de différentes départements et structures du ministère, souligne-t-on.

A cette occasion M. Faid a souligné "l'importance cruciale de construire un système d'information intégré pour le ministère des Finances, en consultation avec les parties prenantes, permettant ainsi une interconnexion harmonieuse des différents services et une généralisation de la numérisation à tous les secteurs gouvernementaux".

Cela vise à "favoriser l'interopérabilité des systèmes d'information de chaque structure, facilitant ainsi la mise en œuvre de la numérisation dans tous les domaines, notamment les impôts, les domaines et la douane. Cette approche holistique vise à améliorer l'efficacité opérationnelle globale", explique le document.

Lors de cette réunion, chaque représentant de structure a exposé l'état d'avancement du dossier de la numérisation de son secteur, détaillant les progrès réalisés et les défis rencontrés jusqu'à présent.

Par ailleurs, le ministre a "exhorté toutes les structures présentes à maintenir et à renforcer la dynamique enclenchée en fixant des échéances précises pour la réalisation des actions programmées".

Il a, également, insisté sur "l'importance d'assurer une transition efficace vers des services gouvernementaux numériques interconnectés et accessibles", a fait savoir le ministère.

Il aussi déclaré "nous visons à offrir aux citoyens et aux entreprises des solutions numériques innovantes qui simplifieront leurs interactions avec les services fiscaux, domaniales et douaniers".

De plus, cette réunion a permis de passer en revue les avancées liées à la mise en œuvre des contrats de performances par objectifs (CPO).

A ce sujet, M. Faid a exhorté l'ensemble des structures à mettre en œuvre ces contrats de performance dès janvier 2024.

"Cette démarche permettra d'assurer une mise en place rapide et efficace des actions et des objectifs fixés, en garantissant un suivi rigoureux des indicateurs de performance", conclut le communiqué.



Banques : la BEA lance un nouveau produit de la finance islamique

30/12/2023

La Banque extérieure d'Algérie (BEA) lancera à compter de demain dimanche un nouveau produit de la finance islamique sous l'appellation de « Mourabaha investissement », a indiqué samedi à Ouled Djellal le Directeur Général de cette banque, Lazhar Lattreche.

Dans une conférence de presse animée en marge de l'ouverture de la première agence de la BEA à la cité Slimane-Amirat du chef-lieu de cette jeune wilaya, M. Lattreche a précisé que la Mourabaha investissement est le premier produit lancé par une banque publique de financement des opérations d'investissement, destinées aux PME et aux grandes entreprises.

Le lancement depuis une année et demi des services de la finance islamique, la BEA a réalisé un grand développement en ce domaine proposant 11 produits divers, a affirmé son responsable, soulignant que la banque qui compte 86 agences a recouvert dans le cadre de la finance islamique plus de 32 milliards DA de crédits de consommation.

L'agence d'Ouled Djellal est la toute première ouverte par la banque dans les 10 nouvelles wilayas, a relevé le même responsable en indiquant que l'agence proposera des produits classiques ainsi que de la finance islamique.

Le wali d'Ouled Djellal, Aziz Bouras a noté que cette agence qui a été réalisée dans un délai record vient accompagner et soutenir les efforts de développement local par l'accompagnement des opérateurs économiques dans cette wilaya aux potentialités agricoles considérables.

Le DG de la BEA a indiqué s'attendre à « un chiffre d'affaires record en 2024 pour la +Mourabaha investissement+, relevant que la banque occupe à l'échelle nationale une position avancée en terme de revenus de la finance islamique.



Numérisation des services du ministère des finances : Vers un système d'information intégré

29/12/2023

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a présidé une réunion périodique de coordination, visant à examiner l'état d'avancement de la numérisation des services du ministère, avec un accent particulier sur les secteurs des impôts, des domaines et de la douane, au cours de

laquelle, il a notamment souligné l'importance de construire un système d'information intégré.

«Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République prodiguées lors de la réunion du Conseil des ministres du 24 décembre 2023, le ministre des Finances, Laaziz Faid a organisé jeudi, au niveau de son département ministériel, une réunion périodique de coordination, visant à examiner l'état d'avancement de la numérisation des services du ministère, avec un accent particulier sur les secteurs des impôts, des domaines et de la douane». Cette rencontre «stratégique» de haut niveau a réuni les chefs de différents départements et structures du ministère. A cette occasion M. Faid a souligné «l'importance cruciale de construire un système d'information intégré pour le ministère des Finances, en consultation avec les parties prenantes, permettant ainsi une interconnexion harmonieuse des différents services et une généralisation de la numérisation à tous les secteurs gouvernementaux».

Cela vise à «favoriser l'interopérabilité des systèmes d'information de chaque structure, facilitant ainsi la mise en œuvre de la numérisation dans tous les domaines, notamment les impôts, les domaines et la douane. Cette approche holistique vise à améliorer l'efficacité opérationnelle globale».

Lors de cette réunion, chaque représentant de structure a exposé l'état d'avancement du dossier de la numérisation de son secteur, détaillant les progrès réalisés et les défis rencontrés jusqu'à présent. Par ailleurs, le ministre a «exhorté toutes les structures présentes à maintenir et à renforcer la dynamique enclenchée en fixant des échéances précises pour la réalisation des actions programmées». Il a, également, insisté sur «l'importance d'assurer une transition efficace vers des services gouvernementaux numériques interconnectés et accessibles», a fait savoir le ministère. Il aussi déclaré «nous visons à offrir aux citoyens et aux entreprises des solutions numériques innovantes qui simplifieront leurs interactions avec les services fiscaux, domaniales et douaniers».

De plus, cette réunion a permis de passer en revue les avancées liées à la mise en œuvre des contrats de performances par objectifs (CPO). A ce sujet, M. Faid a exhorté l'ensemble des structures à mettre en œuvre ces contrats de performance dès janvier 2024.» Cette démarche permettra d'assurer une mise en place rapide et efficace des actions et des objectifs fixés, en garantissant un suivi rigoureux des indicateurs de performance» .



«Rebond économique»

31/12/2023

Exploitation rationnelle des ressources du pays, maîtrise de la dépense publique sont les deux axes fondamentaux qui caractérisent la nouvelle approche économique du pays. Ainsi la signature par le chef de l'État du décret portant promulgation de sept daïras issues

essentiellement des régions des Hauts-Plateaux et du sud du pays au rang de wilayas déléguées vise justement une meilleure distribution et une exploitation des richesses du pays dans la marche vers le développement ou ce que certains spécialistes surnomment le «rebond économique» du pays. Un essor qui n'exclut pas le caractère social de l'État au profit des classes démunies. Loin de revêtir un cachet providentiel, l'Algérie nouvelle a pris conscience de se démarquer peu à peu du caractère rentier de son économie. Une démarche qui conditionne toute notion de souveraineté tant au niveau gestion que décisionnel.

Cette hyper-dépendance aux hydrocarbures a maintenu le pays pendant des décennies dans une situation de crise permanente, entretenue par l'opacité du système et des mesures d'ajustement et de réformes inachevées.

Conscient du potentiel dont regorge le pays, le président de la République a d'emblée entamé une réflexion sur les différents leviers énergétique, minier, agricole, sans omettre le capital humain inestimable dont dispose le pays. Un tel pactole ne peut être synonyme que de réussite, et, pour cela, il fallait apporter l'ingrédient manquant, en l'occurrence un code de l'investissement plus attractif et des conditions structurelles fiables.

La création d'un climat favorable à l'investissement, par l'instauration d'une gouvernance plus transparente et d'un État de droit qui garantit la séparation des pouvoirs, n'a pas tardé à voir le jour.

Le gouvernement Tebboune a également affiché l'ambition de diversifier les sources de revenus de l'État, par l'exploitation des ressources minérales dont dispose le pays : zinc, fer, or, cuivre, phosphates...

En 2021, le lancement de 26 mégaprojets a été annoncé par les autorités. Le gisement de Gara Djebilet, à 120 km de Tindouf, est considéré comme l'une des plus grandes mines de fer au monde et vise le développement de l'industrie sidérurgique : réseau ferroviaire, fabrication de conteneurs, de gazoducs...

Ces projets, contrairement au passé, seront accompagnés d'une stratégie de transformation des matières premières localement, ce qui incitera à la création et au développement de PME, moteur de croissance et créateur d'emploi.

L'éveil économique du pays se matérialise.

Il faut y croire... on doit y croire.



Numérisation : Faïd préside une réunion de coordination

29/12/2023

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a présidé une réunion périodique de coordination, visant à examiner l'état d'avancement de la numérisation des services du ministère, avec un accent particulier sur les secteurs des impôts, des domaines et de la douane, lors de laquelle, il a notamment souligné l'importance de construire un système d'information intégré.

« Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de Monsieur le Président de la République prodiguées lors de la réunion du Conseil des ministres du 24 décembre 2023, le ministre des Finances, Laaziz Faïd a présidé, jeudi 28 décembre 2023, au niveau de son département ministériel, une réunion périodique de coordination, visant à examiner l'état d'avancement de la numérisation des services du ministère, avec un accent particulier sur les secteurs des impôts, des domaines et de la douane », a précisé un communiqué du ministère.

Cette rencontre « stratégique » de haut niveau a réuni les chefs de différentes départements et structures du ministère, souligne-t-on.

A cette occasion M. Faïd a souligné « l'importance cruciale de construire un système d'information intégré pour le ministère des Finances, en consultation avec les parties prenantes, permettant ainsi une interconnexion harmonieuse des différents services et une généralisation de la numérisation à tous les secteurs gouvernementaux ».

Cela vise à « favoriser l'interopérabilité des systèmes d'information de chaque structure, facilitant ainsi la mise en œuvre de la numérisation dans tous les domaines, notamment les impôts, les domaines et la douane. Cette approche holistique vise à améliorer l'efficacité opérationnelle globale », explique le document.

Lors de cette réunion, chaque représentant de structure a exposé l'état d'avancement du dossier de la numérisation de son secteur, détaillant les progrès réalisés et les défis rencontrés jusqu'à présent.

Par ailleurs, le ministre a « exhorté toutes les structures présentes à maintenir et à renforcer la dynamique enclenchée en fixant des échéances précises pour la réalisation des actions programmées ».

Il a, également, insisté sur « l'importance d'assurer une transition efficace vers des services gouvernementaux numériques interconnectés et accessibles », a fait savoir le ministère.

Il aussi déclaré « nous visons à offrir aux citoyens et aux entreprises des solutions numériques innovantes qui simplifieront leurs interactions avec les services fiscaux, domaniales et douaniers ».

De plus, cette réunion a permis de passer en revue les avancées liées à la mise en œuvre des contrats de performances par objectifs (CPO).

A ce sujet, M. Faïd a exhorté l'ensemble des structures à mettre en œuvre ces contrats de performance dès janvier 2024.

« Cette démarche permettra d'assurer une mise en place rapide et efficace des actions et des objectifs fixés, en garantissant un suivi rigoureux des indicateurs de performance », conclut le communiqué.



Numérisation

La mutation prend forme

31/12/2023

Les autorités misent sur la numérisation pour une meilleure efficacité des services de l'administration, comme un outil de traçabilité, donc de lutte contre toute tentation de corruption.

Poursuivant sur un rythme soutenu les actions de numérisation du secteur financier, le ministre des Finances, Laâziz Faïd a présidé avant-hier une réunion périodique de coordination, visant à «examiner l'état d'avancement de la numérisation des services du ministère, avec un accent particulier sur les secteurs des impôts, des domaines et de la douane», soulignant « l'importance cruciale de construire un système d'information intégré pour le ministère des Finances, en consultation avec les parties prenantes, permettant ainsi une interconnexion harmonieuse des différents services et une généralisation de la numérisation à tous les secteurs gouvernementaux».

Il faut dire que la numérisation en tant qu'opération profonde de la réforme économique, a traversé des étapes importantes, depuis la création en 2020 du ministère de la Numérisation et des Statistiques, la première étape urgente a consisté à augmenter la capacité de sa bande passante internationale à 7,8 Térabits/seconde, alors qu'elle était de 2,8 Tb/s en 2021 et de 1,5 Tb/s en 2020. C'est ce qui a permis de mettre en œuvre la concrétisation du 25e engagement du président de la République, les premiers résultats de cette nouvelle vision, se sont rapidement fait sentir à travers une augmentation inédite du nombre de cartes de paiement électronique en circulation, qui s'est élevé à plus de 15,2 millions de cartes interbancaires (CIB) et Edahabia d'Algérie poste.

Tandis que le paiement sur Internet, le nombre total des transactions effectuées entre janvier et mai a dépassé les 4,6 millions d'opérations pour un montant total sur cette même période de 10,3 mds de DA, parmi lesquelles figurent les plus grandes entreprises publiques telles que

l'Algérienne des eaux (ADE), Sonelgaz, Algérie télécom, les opérateurs de téléphonie mobile, les compagnies d'assurance et de transport aérien.

Un début de révolution numérique qui va très vite s'étendre à l'ensemble des secteurs stratégiques, suite au lancement du portail gouvernemental des services publics et de la plateforme de l'investisseur, qui se sont joints aux actions du ministère de la Poste et des Télécommunications et le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises et de l'Agence nationale de développement du numérique.

Une stratégie qui a nécessité la concrétisation de toutes ces actions, et l'évaluation des résultats, d'où la création du Haut commissariat en septembre 2023, actant le passage à la vitesse supérieure de l'opération de numérisation.

Une étape déterminante qui va avoir durant le dernier semestre de l'année, des répercussions hautement positives, sur le développement des outils de la numérisation et de la digitalisation sur tous les secteurs. Les premiers résultats se traduisent par un changement notable dans les prestations du service public.

La gestion des collectivités locales et des communes, passe alors à un fonctionnement basé sur le principe d'une administration qui œuvre à améliorer la prise en charge des citoyens, et à limiter leurs déplacements vers les institutions. De même importance, les actions de réformes connaissent une accélération et arrivent à impacter la lutte contre la corruption, à travers des outils opérationnels, aujourd'hui, dans des secteurs névralgiques tels que la fiscalité, les douanes et le secteur bancaire.

Considérés comme axes centraux du secteur des finances, ces derniers connaissent depuis ces deux dernières années une évolution remarquable en matière de transition numérique, notamment dans la création de start-up, et de microentreprises, la facilitation de procédures bancaires, les exonérations fiscales, et l'émergence de nouveaux produits tels que le financement participatif et du e-banking des actions qui ont généré au demeurant des résultats qui commencent à impacter l'économie nationale. Au niveau de l'Aapi, on enregistre plus de 4651 projets, à la fin du mois de novembre, soit 13 milliards USD, et 81 projets d'investissement direct étranger pour une valeur de 5,5 milliards de dollars.

Alors que la plateforme numérique pour l'investissement comprend plus de 320 projets.



2023: une année pleine

Tebboune a honoré ses engagements

31/12/2023

L'initiative du rassemblement national a constitué l'événement marquant de l'année 2023.

L'année politique 2023 s'identifie aux décisions prises par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

La matérialisation de ses engagements s'est faite sentir à travers les larges consultations menées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avec différentes sensibilités politiques et personnalités nationales.

L'année de 2023 a été, pour le président Tebboune, une opportunité de traduire son engagement politique consistant à renouer avec la concertation et le dialogue national le plus large avec la classe politique et la dynamique de la société civile. D'ailleurs, cette volonté politique s'est concrétisée en rencontrant la majorité des courants politiques, des personnalités nationales et les associations, dont le rôle est déterminant dans le processus des réformes que mène le chef de l'État. Cette tradition politique a été renforcée par la mise en place d'un canevas périodique visant la consultation politique avec les partis sur les questions brûlantes qui impactent le pays. Le président Tebboune a déclaré, à ce propos, qu'il faut «rompre avec les vieilles méthodes, soutenant qu'ils (les partis) étaient libres de tracer leurs propres programmes politiques, mais en ayant impérativement pour dénominateur commun, l'unité nationale et la Déclaration du 1er Novembre».

Le retour actif de la diplomatie algérienne dans les fora internationaux est la caractéristique manifeste de l'action présidentielle en 2023, sur le plan diplomatique où l'Algérie est devenue un membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. Cette élection en apothéose de l'Algérie à cette «fonction» est en elle-même une forme de forte considération dont jouit l'Algérie sur les plans international et régional.

Le discours sur l'état de la nation est une nouvelle tradition que le président Tebboune a pu asseoir durant l'année de 2023 en s'adressant aux représentants du peuple et de la nation au sein du Parlement. D'ailleurs, dans ce sens, il a souligné qu'«aucun président de la République n'a prononcé un discours devant les parlementaires, depuis l'allocation du défunt président Houari Boumediene en 1977.

J'ai décidé de prononcer un discours à la nation, pour faire le bilan des réalisations et des revendications du Hirk populaire authentique, notamment les changements pour mettre fin à une crise grave due à la dégradation de la gouvernance et de la vie politique, et à la généralisation de la corruption, mais la cohésion du peuple avec son armée a déjoué les plans des comploteurs». Il a décidé l'instauration d'une allocution annuelle qu'il prononcera devant les deux chambres du Parlement réunies. La révision de la loi sur la monnaie et le crédit et aussi la moralisation de la vie politique, ont été des engagements pris par le président de la République durant l'année 2023.

Le processus de la numérisation a été conçu comme une démarche politique par Tebboune afin d'en finir avec la gestion bureaucratique de l'administration nationale. L'insistance sur l'accélération de ce processus en dotant toutes les structures de l'État de ce système efficace n'a (pas) cessé d'être rappelé par le président Tebboune durant l'année qui s'achève.

L'année 2023 a été, comme l'a souligné le président Tebboune, «une année de la consolidation des acquis et de l'amélioration des conditions de vie du citoyen, qui reste au sommet de nos priorités». Le Président a concrétisé son engagement, au plan social, en revalorisant les salaires, les pensions de retraite, l'allocation de chômage, les pensions destinées aux personnes aux besoins spécifiques et aux gens nécessiteux, et l'amélioration de la performance du Fonds de pension alimentaire au profit des femmes divorcées ayant la garde des enfants.

Donc il faut dire que l'année 2023 était l'année du social par excellence au sens politique du terme, surtout que le président de la République a rappelé, lors de ses sorties médiatiques durant, cette année, que «le caractère social de l'Etat algérien est un principe immuable». Le dernier trimestre de l'année 2023 a vu un changement à la tête du gouvernement où Nadir Larbaoui a remplacé l'ex-Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane.

Il faut rappeler également que les salaires sont (et seront) augmentés «en deux temps (2023 et 2024), de 4500 à 8500 DA par an selon la catégorie, en attendant que la majoration atteigne 47% au début de 2024. Une mesure dont ont bénéficié «plus de 2,8 millions de fonctionnaires et d'agents contractuels». L'engagement fort, et qui revêt un caractère politique de premier ordre sur lequel le président Tebboune a insisté concernant sa concrétisation, c'est bien l'initiative du rassemblement national pour le renforcement de la cohésion nationale et la consolidation du front interne.

L'initiative du rassemblement national a constitué l'événement marquant de l'année 2023 où toute la classe politique a exprimé son adhésion sans ambages à cette initiative rassembleuse et consensuelle.



Le pétrole terminera l'année sous les 80 dollars

Quels prix en 2024 ?

31/12/2023

2022 et 2023 les recettes pétro-gazières dépasseront les 100 milliards de dollars.

L'Algérie a réalisé deux jackpots successifs, ces deux dernières années. Le premier en 2022 où les recettes engrangées, grâce aux exportations en hydrocarbures, ont culminé à 60 milliards de dollars et le second en 2023 qui seront en principe légèrement supérieures à 50 milliards de dollars. 2022 et 2023 ont, donc, été particulièrement bénéfiques pour le pays dont les recettes pétro-gazières dépasseront les 100 milliards de dollars. Tout cela grâce à un niveau du prix du baril qui est resté à un niveau jugé suffisant, sauvegardé, notamment par les différentes coupes de la production de l'Opep+ qui est intervenue à chaque fois que les cours de l'or noir commençaient à battre de l'aile.

Donnant l'impression de vouloir atteindre les 100 dollars, ils ont en général oscillé autour des 80 dollars avec des plongeurs éphémères sous cette barre psychologique qui représente un « Smig » pour les 12 pays de l'Opep (L'Angola ayant annoncé son retrait de l'organisation) et ses 10 alliés dont la Russie, un des poids lourds du marché mondial de l'or noir. Les prévisions ont pourtant laissé entendre que le baril allait terminer l'année autour des 100 dollars.

Les cours de l'or noir devaient en effet rebondir, dopés par les prévisions de l'Agence internationale de l'énergie (Aie) qui tablait, en février dernier, sur une demande record de pétrole en 2023, avec un chiffre revu en hausse (101,9 millions de barils par jour) par rapport à son estimation du mois de janvier 2023 (101,7 millions de barils par jour).

L'AIE a prévu que la demande mondiale de kérosène atteindrait 7,2 millions de barils par jour (+1,1 million), soit près de 90% des niveaux de 2019. Loin derrière, la demande en pétrole de la zone Ocde devait augmenter de 390000 barils par jour, ce qui est bien en deçà de la croissance annuelle de 2022 (+1,2 million). Une projection qui allait dans le même sens que celle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), qui avait elle aussi relevé sa prévision, à 101,8mb/j.

L'AIE allait récidiver en août dernier annonçant une hausse record de la demande mondiale. Cette dernière s'achemine vers son « niveau le plus élevé jamais enregistré » pour atteindre 102,2 millions de barils par jour, selon son rapport mensuel rendu public, le 11 août 2023. Pour l'ensemble de l'année, «la demande mondiale de pétrole devrait augmenter de 2,2 millions de barils (mb/j) par jour », par rapport à 2022 pour atteindre 102,2 mb/j en 2023, souligne le document du « bras armé énergétique » des pays occidentaux. Il s'agit de « son niveau annuel le plus élevé jamais enregistré », affirmait l'AIE.

Allait-on voir un baril à 100 dollars avant la fin 2023 ? La performance ne se réalisera pas. Le pétrole terminera l'année sous les 80 dollars. Le pétrole algérien, Sahara Blend, affichait 79,25 dollars, selon la dernière cotation du site spécialisé Oil Price. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février, s'échangeait à 77,54 dollars, hier, à 14h40. Son équivalent américain, le West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, valait 72,54 dollars.

Le baril fera-t-il mieux l'an prochain ? Quels prix en 2024 ? En ce qui concerne l'évolution du cours du pétrole Brent pour l'an prochain, Goldman Sachs a estimé qu'il pourrait se situer entre 70 et 90 dollars le baril, en raison, notamment d'une forte production aux États-Unis qui devrait tempérer une éventuelle hausse des prix. La célèbre banque d'investissement américaine s'attend désormais à ce que le Brent atteigne un pic de 85 dollars le baril en juin 2024, et une moyenne de 81/80 dollars en 2024/2025, contre un sommet précédemment estimé à 92 dollars.

Goldman Sachs note parallèlement que la décision de l'Opep de réduire son offre, la reprise en Chine, la reconstitution des stocks aux États-Unis et la menace modérée d'une récession économique devraient limiter le risque de baisse des cours du pétrole. Les cours de l'or noir devraient à nouveau franchir dès le début de l'année 2027, selon l'Agence de prévisions

économiques (The Economy Forecast Agency) spécialisée dans les prévisions à long terme des marchés financiers pour les entreprises. De bons présages pour l'Algérie...



Numérisation du secteur des finances : Interopérabilité des systèmes d'information de chaque structure

29/12/2023

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présidé une réunion de coordination sur le processus de numérisation des services et organismes sous tutelle, particulièrement les impôts, les domaines et la douane, rapporte un communiqué du ministère.

Cette rencontre stratégique, qui entre dans le cadre des orientations du président de la République, précise la même source, « a réuni une assemblée de haut niveau, incluant les chefs de différentes structures et départements du Ministère. A cette occasion, monsieur le ministre a souligné l'importance cruciale de construire un système d'information intégré pour le ministère des Finances, en consultation avec les parties prenantes, permettant ainsi une interconnexion harmonieuse des différents services et une généralisation de la numérisation à tous les secteurs gouvernementaux ».

Il s'agit de conjuguer les efforts pour asseoir « l'interopérabilité des systèmes d'information de chaque structure, facilitant ainsi la mise en œuvre de la numérisation dans tous les domaines, notamment les impôts, les domaines et la douane. Cette approche holistique vise à améliorer l'efficacité opérationnelle globale ».

L'état d'avancement de la digitalisation a été exposé organisme par organisme.

Le ministre des Finances a requis, de ses interlocuteurs, de parachever les actions programmées avec la même cadence, afin de respecter les échéances fixées.

« Nous visons à offrir aux citoyens et aux entreprises des solutions numériques innovantes qui simplifieront leurs interactions avec les services fiscaux, domaniales et douaniers » a-t-il soutenu. Il a, dans le sillage, exhorté ses interfaces de mettre en œuvre ces contrats de performance dès janvier 2024. « Cette démarche permettra d'assurer une mise en place rapide et efficace des actions et des objectifs fixés, en garantissant un suivi rigoureux des indicateurs de performance » a-il expliqué.

Numérisation et interconnexion dans le secteur des finances : Le mécanisme pour stopper la fraude

30/12/2023

La numérisation du secteur financier vise, entre autres, à consacrer l'exploitation des données cadastrales comme référentiel pour établir des taxes liées aux fonciers, mais surtout appliquer rigoureusement l'impôt sur la fortune.

Dans ce cadre, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présidé jeudi, au niveau de son département ministériel, une réunion de coordination, visant à examiner l'état d'avancement de la numérisation des services du ministère, avec un accent particulier sur les secteurs des impôts, des domaines et de la douane, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre stratégique de haut niveau qui a réuni les chefs de différents départements et structures du ministère, Faïd a souligné « l'importance cruciale de construire un système d'information intégré pour le ministère des Finances, en consultation avec les parties prenantes, permettant ainsi une interconnexion harmonieuse des différents services et une généralisation de la numérisation à tous les secteurs gouvernementaux ».

Le ministre a expliqué que l'objectif est de favoriser l'interopérabilité des systèmes d'information de chaque structure, facilitant ainsi la mise en œuvre de la numérisation dans tous les secteurs, notamment les impôts, les domaines et la douane. »

Cette approche holistique vise à améliorer l'efficacité opérationnelle globale « , a-t-il souligné tout en insistant sur » l'importance d'assurer une transition efficace vers des services gouvernementaux numériques interconnectés et accessibles « .

Un meilleur contrôle de l'impôt sur la fortune

Si les services des impôts et du domaine ont l'habitude de travailler indépendamment, alors qu'ils ont des produits fiscaux en commun, il est nécessaire d'asseoir une coopération fiscale entre ces deux services, pour cerner les produits soumis aux impôts, notamment en matière d'échange d'informations à des fins fiscales. L'impôt sur la fortune (ISF), qui est resté au stade de projet pendant des années jusqu'à son intégration sous l'ordre du président de la République dans la loi de finances 2023, garantit non seulement une meilleure équité fiscale, mais vise aussi à renflouer les caisses de l'État.

Ainsi, avec l'instauration de cette interconnexion entre les services et en vertu de la loi en vigueur, l'administration fiscale pourra procéder à la vérification approfondie de la situation fiscale d'ensemble des personnes physiques ayant leur domicile fiscal en Algérie, au regard de l'impôt sur le revenu global et/ou de l'impôt sur la fortune. Il sera ainsi procédé au contrôle de la cohérence entre, d'une part, les revenus déclarés et la situation patrimoniale, la situation

de trésorerie et les éléments du train de vie des membres du foyer fiscal et, d'autre part, les éléments constitutifs de sa fortune.

L'interconnexion entre les services, décidée lors de cette réunion avec le ministre, viendra s'ajouter, faut-il le rappeler, au protocole d'accord signé en aout dernier, entre la direction générale du domaine national (DGDN) et la direction générale des impôts (DGI), portant sur la coopération et l'échange d'informations. L'accord permettra à l'administration fiscale de bénéficier des premiers services numériques de la DGDN en termes d'échange d'informations et de données cadastrales. Cette opération était considérée comme une première étape dans le processus de coopération entre les deux directions générales.

La digitalisation des systèmes financiers, qui sera finalisée à la fin du deuxième semestre 2024, comme l'a annoncé récemment le chef de l'Etat, va ainsi apporter une meilleure efficacité des services et élargir ainsi l'assiette fiscale et augmenter le niveau du recouvrement.



Faid préside une réunion de coordination

29/12/2023

Le ministre des Finances, Laaziz Faid a présidé une réunion périodique de coordination, visant à examiner l'état d'avancement de la numérisation des services du ministère, avec un accent particulier sur les secteurs des impôts, des domaines et de la douane, lors de laquelle, il a notamment souligné l'importance de construire un système d'information intégré.

"Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de Monsieur le Président de la République prodiguées lors de la réunion du Conseil des ministres du 24 décembre 2023, le ministre des Finances, Laaziz Faid a présidé, jeudi 28 décembre 2023, au niveau de son département ministériel, une réunion périodique de coordination, visant à examiner l'état d'avancement de la numérisation des services du ministère, avec un accent particulier sur les secteurs des impôts, des domaines et de la douane", a précisé un communiqué du ministère.

Cette rencontre "stratégique" de haut niveau a réuni les chefs de différents départements et structures du ministère, souligne-t-on.

A cette occasion M. Faid a souligné "l'importance cruciale de construire un système d'information intégré pour le ministère des Finances, en consultation avec les parties prenantes, permettant ainsi une interconnexion harmonieuse des différents services et une généralisation de la numérisation à tous les secteurs gouvernementaux".

Cela vise à "favoriser l'interopérabilité des systèmes d'information de chaque structure, facilitant ainsi la mise en œuvre de la numérisation dans tous les domaines, notamment les

impôts, les domaines et la douane. Cette approche holistique vise à améliorer l'efficacité opérationnelle globale", explique le document.

Lors de cette réunion, chaque représentant de structure a exposé l'état d'avancement du dossier de la numérisation de son secteur, détaillant les progrès réalisés et les défis rencontrés jusqu'à présent.

Par ailleurs, le ministre a "exhorté toutes les structures présentes à maintenir et à renforcer la dynamique enclenchée en fixant des échéances précises pour la réalisation des actions programmées".

Il a, également, insisté sur "l'importance d'assurer une transition efficace vers des services gouvernementaux numériques interconnectés et accessibles", a fait savoir le ministère.

Il aussi déclaré "nous visons à offrir aux citoyens et aux entreprises des solutions numériques innovantes qui simplifieront leurs interactions avec les services fiscaux, domaniales et douaniers".

De plus, cette réunion a permis de passer en revue les avancées liées à la mise en œuvre des contrats de performances par objectifs (CPO).

A ce sujet, M. Faïd a exhorté l'ensemble des structures à mettre en œuvre ces contrats de performance dès janvier 2024.

"Cette démarche permettra d'assurer une mise en place rapide et efficace des actions et des objectifs fixés, en garantissant un suivi rigoureux des indicateurs de performance", conclut le communiqué.



Numérisation : Faïd préside une réunion de coordination

29/12/2023

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a présidé une réunion périodique de coordination, visant à examiner l'état d'avancement de la numérisation des services du ministère, avec un accent particulier sur les secteurs des impôts, des domaines et de la douane, lors de laquelle, il a notamment souligné l'importance de construire un système d'information intégré.

"Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de Monsieur le Président de la République prodiguées lors de la réunion du Conseil des ministres du 24 décembre 2023, le ministre des Finances, Laaziz Faïd a présidé, jeudi 28 décembre 2023, au niveau de son département ministériel, une réunion périodique de coordination, visant à examiner l'état d'avancement de la numérisation des services du ministère, avec un accent particulier sur les secteurs des impôts, des domaines et de la douane", a précisé un communiqué du ministère.

Cette rencontre "stratégique" de haut niveau a réuni les chefs de différents départements et structures du ministère, souligne-t-on.

A cette occasion M. Faid a souligné "l'importance cruciale de construire un système d'information intégré pour le ministère des Finances, en consultation avec les parties prenantes, permettant ainsi une interconnexion harmonieuse des différents services et une généralisation de la numérisation à tous les secteurs gouvernementaux".

Cela vise à "favoriser l'interopérabilité des systèmes d'information de chaque structure, facilitant ainsi la mise en œuvre de la numérisation dans tous les domaines, notamment les impôts, les domaines et la douane. Cette approche holistique vise à améliorer l'efficacité opérationnelle globale", explique le document.

Lors de cette réunion, chaque représentant de structure a exposé l'état d'avancement du dossier de la numérisation de son secteur, détaillant les progrès réalisés et les défis rencontrés jusqu'à présent.

Par ailleurs, le ministre a "exhorté toutes les structures présentes à maintenir et à renforcer la dynamique enclenchée en fixant des échéances précises pour la réalisation des actions programmées".

Il a, également, insisté sur "l'importance d'assurer une transition efficace vers des services gouvernementaux numériques interconnectés et accessibles", a fait savoir le ministère.

Il aussi déclaré "nous visons à offrir aux citoyens et aux entreprises des solutions numériques innovantes qui simplifieront leurs interactions avec les services fiscaux, domaniales et douaniers".

De plus, cette réunion a permis de passer en revue les avancées liées à la mise en œuvre des contrats de performances par objectifs (CPO).

A ce sujet, M. Faid a exhorté l'ensemble des structures à mettre en œuvre ces contrats de performance dès janvier 2024.

"Cette démarche permettra d'assurer une mise en place rapide et efficace des actions et des objectifs fixés, en garantissant un suivi rigoureux des indicateurs de performance", conclut le communiqué.



Finances/numération : M. Faïd préside une réunion de coordination

29/12/2023

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a présidé une réunion périodique de coordination, visant à examiner l'état d'avancement de la numérisation des services du ministère, avec un accent particulier sur les secteurs des impôts, des domaines et de la douane, lors de laquelle, il a notamment souligné l'importance de construire un système d'information intégré.

« Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de Monsieur le Président de la République prodiguées lors de la réunion du Conseil des ministres du 24 décembre 2023, le ministre des Finances, Laaziz Faïd a présidé, jeudi 28 décembre 2023, au niveau de son département ministériel, une réunion périodique de coordination, visant à examiner l'état d'avancement de la numérisation des services du ministère, avec un accent particulier sur les secteurs des impôts, des domaines et de la douane », a précisé un communiqué du ministère.

Cette rencontre « stratégique » de haut niveau a réuni les chefs de différents départements et structures du ministère, souligne-t-on.

A cette occasion M. Faïd a souligné « l'importance cruciale de construire un système d'information intégré pour le ministère des Finances, en consultation avec les parties prenantes, permettant ainsi une interconnexion harmonieuse des différents services et une généralisation de la numérisation à tous les secteurs gouvernementaux ».

Cela vise à « favoriser l'interopérabilité des systèmes d'information de chaque structure, facilitant ainsi la mise en œuvre de la numérisation dans tous les domaines, notamment les impôts, les domaines et la douane. Cette approche holistique vise à améliorer l'efficacité opérationnelle globale », explique le document.

Lors de cette réunion, chaque représentant de structure a exposé l'état d'avancement du dossier de la numérisation de son secteur, détaillant les progrès réalisés et les défis rencontrés jusqu'à présent.

Par ailleurs, le ministre a « exhorté toutes les structures présentes à maintenir et à renforcer la dynamique enclenchée en fixant des échéances précises pour la réalisation des actions programmées ».

Il a, également, insisté sur « l'importance d'assurer une transition efficace vers des services gouvernementaux numériques interconnectés et accessibles », a fait savoir le ministère.

Il aussi déclaré « nous visons à offrir aux citoyens et aux entreprises des solutions numériques innovantes qui simplifieront leurs interactions avec les services fiscaux, domaniales et douaniers ».

De plus, cette réunion a permis de passer en revue les avancées liées à la mise en œuvre des contrats de performances par objectifs (CPO).

A ce sujet, M. Faïd a exhorté l'ensemble des structures à mettre en œuvre ces contrats de performance dès janvier 2024.

« Cette démarche permettra d'assurer une mise en place rapide et efficace des actions et des objectifs fixés, en garantissant un suivi rigoureux des indicateurs de performance », conclut le communiqué.

Le Courrier
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN NETTE PROGRESSION EN 2023 : 2024, les indicateurs au vert

31/12/2023

La dernière décennie aura été éprouvante pour l'économie nationale, à l'exception des trois dernières années, durant lesquelles la relance a repris des couleurs, dans différents secteurs de production et de services, notamment durant l'année 2023, qui a connu un progrès significatif. En dépit des répercussions économiques mondiales, la stratégie de développement mise en place, loin de toute bureaucratie ou vide juridique, a permis d'établir une dynamique économique et sociale.

Une lutte acharnée contre l'importation déguisée, la surfacturation et la dilapidation des deniers publics, des phénomènes qui auront handicapé le développement économique du pays. Cependant, la nouvelle gouvernance a permis la diversification des sources de financement et l'amélioration des méthodes de gestion. Citons à cet égard l'augmentation des exportations hors hydrocarbures, passant de 1,7 milliard de dollars en 2019 à 5 milliards de dollars en 2021, puis à 7 milliards de dollars en 2022, soit une hausse annuelle de 30%. Mieux, l'Algérie table sur quelque 13 milliards USD pour cette fin 2023.

En outre, il est nécessaire d'évoquer la récupération du foncier et de la valorisation du foncier agricole, ainsi que le soutien de l'Etat à la création d'entreprises et d'emplois.

Excédent commercial et réserve de change à la hausse

C'est aujourd'hui que s'achève 2023, que retenir de ces douze derniers mois en termes d'indicateurs et de chiffres ? À ce titre, nul ne peut nier ou faire abstraction des différentes réformes adoptées par le Gouvernement et les pouvoirs publics, entre autres, les nouveaux mécanismes d'investissement, financiers et bancaires. Grâce à l'adoption de plusieurs lois, à

savoir la loi monétaire et bancaire ainsi que la loi sur le foncier économique, plusieurs projets ont émergés, et d'autres, à l'arrêt, ont pu être relancé.

Certes, l'année 2022 a été marquée par une certaine lancée économique positive, cependant, cette année, les indicateurs ont annoncé une croissance de 4,2%. S'agissant du bilan détaillé de cette croissance, les prévisions ont été plus que positives, compte tenu des 73 milliards USD de réserve de change, contre 61 milliards en 2022, eu égard également aux 14,4 milliards USD d'excédent dans la balance commerciale, contre 11,3 milliards en 2022. Un budget profitable au niveau de vie du citoyen et de son pouvoir d'achat des citoyens, à travers les augmentations salariales et de location chômage, et le renforcement du programme d'investissement pour une croissance inclusive.

Inclusion financière et réformes bancaires

L'année 2023 aura également été l'année de la réforme du secteur bancaire, par une stratégie visant à soutenir l'activité des opérateurs économiques, des producteurs et des exportateurs.

Citons à ce titre la création de la Banque nationale de l'Habitat, parallèlement à l'accélération du programme de modernisation des banques et du développement de l'inclusion financière, par un système juridique qui a permis à la finance islamique d'enregistrer des taux élevés dans les dépôts bancaires, lesquels ont quadruplé en 2023 en comparaison de l'année 2022, avec un total de revenus recouverts dépassant les 800 milliards DA.

Des efforts qui ont permis l'ouverture des premières agences bancaires nationales à l'étranger, dont l'Algerian Union Bank (AUB) dans la capitale mauritanienne Nouakchott, et l'Algerian bank of Senegal (ABS) à Dakar, ainsi que l'ouverture prochaine d'agences de la Banque extérieure d'Algérie (BEA) dans les grandes villes françaises où se concentre notre communauté.

À noter aussi l'ouverture partielle du capital de la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance « CNEP-Banque » et de la Banque de développement local (BDL), à hauteur de 30 % pour chacune, ainsi que la redynamisation de la Bourse d'Algérie. Ce projet intervient en prévision du lancement d'un projet ambitieux de réforme du système bancaire au cours de l'année prochaine, l'année 2024 sera celle de la réforme bancaire profonde. Un nouvel élan au secteur financier qui s'apprête à des mutations profondes dans un proche avenir.



Exportations hors hydrocarbures 2024, une année prometteuse, selon l'Anexal

31/12/2023

Le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal), Tarek Boulmerka, a affirmé, jeudi dernier, que le bilan des exportations est positif. Dans ce sillage, le responsable a rappelé l'ouverture des espaces de vente permanents de produits algériens à

Nouakchott et à Dakar. «Ces espaces de vente donneront aux exportateurs une sécurisation totale de leurs opérations. En tant qu'exportateurs, nous avons demandé à ce que la Banque d'Algérie nous autorise à ouvrir notre propre circuit de distribution afin d'augmenter le chiffre d'affaires à l'export», a précisé Boulmerka.

Il a ajouté que l'année 2023a vu, également, l'ouverture de succursales de banques algériennes à l'étranger, citant l'inauguration de l'Algerian Union Bank (AUB) dans la capitale mauritanienne et de l'Algerian Bank of Senegal à Dakar.«Cela aidera grandement à faciliter l'acte d'exporter avec à la clé un gain de temps et de sécurité et une meilleure traçabilité des transactions», s'est-il félicité.

Concernant les exportations hydrocarbures, le président de l'Anexal a souligné qu'elles ont atteint un chiffre appréciable qui aurait pu être encore plus important, selon lui, n'eût été le souci de la logistique, de la bureaucratie et autres problèmes phytosanitaires. Il a fait savoir que les produits qui sont les plus exportés sont, entre autres, la céramique, le cuir, des matériaux semi-finis, le clinker, ainsi que les dattes.

A cela s'ajoute le secteur des services qui a enregistré une véritable percée cette année. «Nous encouragerons les start-up à aller de l'avant et conquérir les marchés étrangers», a commenté le responsable, affirmant que ces entreprises innovantes ont le savoir-faire pour pouvoir s'imposer à l'étranger, «pour peu qu'il y ait de la volonté». «L'année 2023 est une réussite pour nous et pour les exportations algériennes.

Il faut maintenant maintenir le cap et redoubler d'efforts, car nous avons le potentiel et les atouts nous permettent de faire mieux. La volonté politique existe et a été maintes fois exprimée par le président de la République, alors que les lenteurs commencent à se dissiper», a-t-il relevé.

De ce fait, Boulmerka a relevé que 2024 se présente sous de meilleurs auspices, particulièrement avec l'adoption de toutes les dispositions prises par les pouvoirs publics ainsi que l'ouverture de showrooms en Côte d'Ivoire et au Rwanda.

«Cela va encore donner une nouvelle dynamique à nos exportations, d'autant qu'il y a l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine qui a pour objectif d'intensifier les échanges commerciaux entre les pays du continent à travers la création d'un marché commun de biens et de services», note-t-il.

Par ailleurs, le président de l'Anexal a fait savoir que le programme de participation aux foires à l'international pour l'année 2024 sera plus riche que celui de cette année et touchera plusieurs pays, notamment la France, l'Allemagne, l'Italie, la Russie et les Emirats arabes unis. «Les pouvoirs publics doivent faire confiance aux opérateurs économiques. Nous avons d'excellents produits faciles à placer à l'étranger», a-t-il soutenu.

Dans cette optique, le professeur en économie à l'Université de Tizi Ouzou Mohamed Achir a fait remarquer la mise en place d'une logistique favorisant les exportations. «Les réformes continuent en termes de mise en place d'une plateforme logistique susceptible de faciliter l'acte d'exporter, notamment vers les marchés africains», a-t-il souligné.

Selon lui, l'ouverture de showrooms permanents de produits algériens à Nouakchott et à Dakar et l'installation des succursales de banques algériennes à l'étranger auront pour effet d'accroître le volume des exportations et aider davantage les opérateurs à conquérir les marchés extérieurs, africains en premier lieu.



Aéroport international d'Alger : Renforcement des mesures douanières

31/12/2023

En cette période de fêtes de fin d'année, les aéroports renouent avec l'affluence des passagers. C'est le cas à l'Aéroport international d'Alger Houari-Boumediene. Pour une meilleure gestion de cette affluence, la Direction générale des Douanes a décidé de renforcer ses effectifs.

Au Terminal 1, Terminal 2, T4 et HUB, les agents des Douanes sont à l'affût de chaque détail. Ils sont partout et leur travail ne s'arrête jamais. Les bagages font l'objet de toutes les attentions. Pour cela, les agents doivent pouvoir compter sur leur flair. Ils parviennent souvent à faire d'importantes saisies de drogues, de téléphones portables, d'habillement, de produits cosmétiques, de cigarettes et même des produits subventionnés. Au niveau des différentes entrées, ils mettent en œuvre les facilitations accordées aux voyageurs, notamment la communauté algérienne établie à l'étranger. « Nous sommes chaque fois bien reçus et les procédures douanières sont rapides », témoigne un voyageur venu de Barcelone. Selon le premier responsable des Douanes à l'aéroport, les mesures de facilitation concernent notamment des procédures de vérification, de contrôle des voyageurs. « La durée moyenne de traitement des voyageurs est de 1 minute 25 secondes », assure-t-il.

Nouveau système pour faciliter le dédouanement

La nouveauté est la prochaine mise en exploitation du nouveau système d'information des Douanes qui, selon un inspecteur, permettra de faciliter les opérations de dédouanement, de renforcer la transparence et de développer les moyens de lutte contre la fraude et la contrebande.

« Ce système sera appliqué au niveau des arrivées et des départs (guichets dédiés à la déclaration de la devise et des objets de valeurs) pour améliorer le service public, économiser le temps et réduire les coûts », précise-t-il.

Il va donner plus de transparence au contrôle des opérations du commerce extérieur et plus d'efficacité à la lutte contre la criminalité, notamment la surfacturation et le transfert illégal des devises. Les services de Douanes de l'aéroport Houari-Boumediene ont enregistré, au cours des trois derniers mois de l'année 2023, 1.332 infractions et des amendes dues dépassant 869 millions de dinars, a indiqué l'inspecteur principal des visites des voyageurs à l'inspection divisionnaire des Douanes à l'aéroport Houari-Boumediene. Le nombre

d'infractions liées à la législation sur les changes et les mouvements de capitaux de et vers l'étranger s'élève à 32 et les amendes dues, sous ce chapitre, s'élèvent à 76 millions de dinars.

En 2022, le nombre d'infractions de bureaux ont atteint 1.278 contraventions avec des amendes dues dépassant 372 millions de dinars. Au cours de la même période, l'inspection des Douanes a enregistré 49 infractions liées à la législation sur les changes et les mouvements de capitaux de et vers l'étranger.

Quant aux principales saisies réalisées, elles concernent plus de 6.000 téléphones portables, 4.405 écrans de téléphone, 4.562 montres intelligentes, 496 ordinateurs portables, 2.180 oreillettes bluetooth, 612 cartouches de cigarettes et 900 cigares, 189 tabacs à chiquer pour une amende estimée à un million trois-cent-cinq dinars. S'agissant enfin des métaux précieux, l'inspection des services des Douanes de l'aéroport a saisi près de 175 g d'or et 4.745 g d'argent en même temps que 654.000 DA, 183.450 euros et 71.590 dollars. Pour rappel, le nombre de voyageurs enregistré du le 1er janvier au 15 décembre 2023 à l'aéroport Houari Boumediene a atteint 5.294.969 (arrivées et départs) et 43.382 mouvements d'avion, selon une source sécuritaire



مالية/رقمنة: السيد فايد يترأس اجتماعا تنسيقيا

29/12/2023

ترأس وزير المالية، لعزیز فايد، اجتماعا تنسيقيا دوريا للوقوف على مدى تقدم عملية رقمنة مصالح الوزارة مع التركيز على قطاعات الضرائب وأملاك الدولة والجمارك، حيث أكد على أهمية بناء نظام معلومات متكامل.

وجاء في بيان للوزارة أنه "في إطار تنفيذ توجيهات رئيس الجمهورية التي أسداها خلال اجتماع مجلس الوزراء المنعقد يوم 24 ديسمبر 2023، ترأس وزير المالية، لعزیز فايد، يوم الخميس 28 ديسمبر 2023 على مستوى دائرته الوزارية، اجتماعا تنسيقيا دوريا للوقوف على مدى تقدم عملية رقمنة مصالح الوزارة مع التركيز خاصة على قطاعات الضرائب وأملاك الدولة والجمارك".

وأوضح ذات المصدر أن هذا اللقاء "الاستراتيجي" رفيع المستوى قد جمع رؤساء مختلف الدوائر والهيئات التابعة للوزارة.

وبهذه المناسبة، أكد السيد فايد على "الأهمية الكبيرة لبناء نظام معلومات متكامل بالنسبة لوزارة المالية بالتشاور مع الأطراف الفاعلة، مما يسمح بربط مختلف المصالح بانسجام وتعميم الرقمنة لتشمل جميع القطاعات الحكومية".

وهذا يهدف إلى "قابلية التشغيل البيني لأنظمة المعلومات لكل هيئة لتسهيل تنفيذ الرقمنة في كل المجالات لاسيما الضرائب وأملاك الدولة والجمارك"، حسب المصدر الذي يشير إلى أن "هذه المقاربة الشاملة ترمي إلى تحسين الفعالية العملية الشاملة".

وخلال الاجتماع، عرض ممثل كل هيئة مدى تقدم ملف الرقمنة الخاص بقطاعه مع إعطاء تفاصيل حول التقدم المحرز والتحديات التي واجهها لحد الآن.

وحدث الوزير "كل الهيئات الحاضرة على تعزيز هذه الديناميكية من خلال تحديد آجال دقيقة لإنجاز الأعمال المبرمجة"، مشددا على "أهمية ضمان انتقال فعال نحو خدمات حكومية رقمية متصلة ومتاحة".

وقال الوزير في هذا الصدد: "نطمح إلى تقديم حلول مبتكرة للمواطنين وللمؤسسات لتسهيل تعاملاتهم مع المصالح الجبائية وأملاك الدولة والجمارك".

وكان هذا الاجتماع أيضا فرصة لاستعراض التطورات ذات الصلة بتنفيذ عقود الأداء، حيث دعا السيد فايد كل الهيئات إلى تنفيذ هذه العقود اعتبارا من يناير 2024.

وخلص البيان إلى أن "هذا المسعى سيسمح بضمان تنفيذ الأعمال والأهداف المحددة بصفة سريعة وفعالة وكذا متابعة دقيقة لمؤشرات الأداء".



وزير المالية يترأس اجتماعا تنسيقيا

29/12/2023

ترأس وزير المالية لعزیز فايد اجتماعا تنسيقيا دوريا للوقوف على مدى تقدم عملية رقمنة مصالح الوزارة مع التركيز على قطاعات الضرائب وأملاك الدولة والجمارك حيث أكد على أهمية بناء نظام معلومات متكامل.

وجاء في بيان للوزارة أنه "في إطار تنفيذ توجيهات رئيس الجمهورية التي أسداها خلال اجتماع مجلس الوزراء المنعقد يوم 24 ديسمبر 2023 ترأس وزير المالية لعزیز فايد يوم الخميس 28 ديسمبر 2023 على مستوى دائرته الوزارية اجتماعا تنسيقيا دوريا للوقوف على مدى تقدم عملية رقمنة مصالح الوزارة مع التركيز خاصة على قطاعات الضرائب وأملاك الدولة والجمارك".

وأوضح ذات المصدر أن هذا اللقاء "الاستراتيجي" رفيع المستوى قد جمع رؤساء مختلف الدوائر والهيكل التابعة للوزارة.

وبهذه المناسبة أكد السيد فايد على "الأهمية الكبيرة لبناء نظام معلومات متكامل بالنسبة لوزارة المالية بالتشاور مع الأطراف الفاعلة مما يسمح بربط مختلف المصالح بانسجام وتعميم الرقمنة لتشمل جميع القطاعات الحكومية".

وهذا يهدف إلى "قابلية التشغيل البيئي لأنظمة المعلومات لكل هيئة لتسهيل تنفيذ الرقمنة في كل المجالات لاسيما الضرائب وأملاك الدولة والجمارك" حسب المصدر الذي يشير إلى أن "هذه المقاربة الشاملة ترمي إلى تحسين الفعالية العملية الشاملة".

وخلال الاجتماع عرض ممثل كل هيئة مدى تقدم ملف الرقمنة الخاص بقطاعه مع إعطاء تفاصيل حول التقدم المحرز والتحديات التي واجهها لحد الآن.

وحدث الوزير "كل الهيئات الحاضرة على تعزيز هذه الديناميكية من خلال تحديد آجال دقيقة لإنجاز الأعمال المبرمجة" مشددا على "أهمية ضمان انتقال فعال نحو خدمات حكومية رقمية متصلة ومتاحة".

وقال الوزير في هذا الصدد: "نطمح إلى تقديم حلول مبتكرة للمواطنين وللمؤسسات لتسهيل تعاملاتهم مع المصالح الجبائية وأملاك الدولة والجمارك".

وكان هذا الاجتماع أيضا فرصة لاستعراض التطورات ذات الصلة بتنفيذ عقود الأداء حيث دعا السيد فايد كل الهيئات إلى تنفيذ هذه العقود اعتبارا من يناير 2024.

وخلص البيان إلى أن "هذا المسعى سيسمح بضمان تنفيذ الأعمال والأهداف المحددة بصفة سريعة وفعالة وكذا متابعة دقيقة لمؤشرات الأداء".



دعا إلى تقديم حلول مبتكرة للمواطنين والمؤسسات.. فايد:

بناء نظام معلومات متكامل وتعميم الرقمنة

30/12/2023

✳ ضمان الانتقال الفعّال نحو خدمات حكومية رقمية متصلة ومتاحة

ترأس وزير المالية، لعزیز فايد، اجتماعا تنسيقيا دوريا للوقوف على مدى تقدم عملية رقمنة مصالح الوزارة مع التركيز على قطاعات الضرائب وأملاك الدولة والجمارك، حيث أكد على أهمية بناء نظام معلومات متكامل.

أوضح بيان للوزارة أنه "في إطار تنفيذ توجيهات رئيس الجمهورية التي أسداها خلال اجتماع مجلس الوزراء المنعقد يوم 24 ديسمبر 2023، ترأس وزير المالية، لعزیز فايد، يوم الخميس 28 ديسمبر 2023 على مستوى دائرته الوزارية، اجتماعا تنسيقيا دوريا للوقوف على مدى تقدم عملية رقمنة مصالح الوزارة مع التركيز خاصة على قطاعات الضرائب وأملاك الدولة والجمارك".

وأوضح ذات المصدر أن هذا اللقاء "الاستراتيجي" رفيع المستوى قد جمع رؤساء مختلف الدوائر والهيكل التابعة للوزارة.

وبهذه المناسبة، أكد فايد على "الأهمية الكبيرة لبناء نظام معلومات متكامل بالنسبة لوزارة المالية بالتشاور مع الأطراف الفاعلة، ما يسمح بربط مختلف المصالح بانسجام وتعميم الرقمنة لتشمل جميع القطاعات الحكومية". وهذا يهدف إلى "قابلية التشغيل البيئي لأنظمة المعلومات لكل هيئة لتسهيل تنفيذ الرقمنة في كل المجالات لاسيما الضرائب وأملاك الدولة والجمارك"، حسب المصدر الذي يشير إلى أن "هذه المقاربة الشاملة ترمي إلى تحسين الفعالية العملية الشاملة".

وخلال الاجتماع، عرض ممثل كل هيئة مدى تقدّم ملف الرقمنة الخاص بقطاعه مع إعطاء تفاصيل حول التقدم المحرز والتحديات التي واجهها لحد الآن. وحث الوزير "كل الهيئات الحاضرة على تعزيز هذه الديناميكية من خلال تحديد آجال دقيقة لإنجاز الأعمال المبرمجة"، مشدداً على "أهمية ضمان انتقال فعّال نحو خدمات حكومية رقمية متصلة ومتاحة".

وقال الوزير في هذا الصدد: "نطمح إلى تقديم حلول مبتكرة للمواطنين وللمؤسسات لتسهيل تعاملاتهم مع المصالح الجبائية وأملاك الدولة والجمارك". وكان هذا الاجتماع أيضا فرصة لاستعراض التطوّرات ذات الصلة بتنفيذ عقود الأداء، حيث دعا فايد كل الهيئات إلى تنفيذ هذه العقود اعتبارا من جانفي 2024.



بنك الـ bea يطرح منتوجا تمويليا جديدا في إطار الصيرفة الإسلامية

30/12/2023

أعلن بنك الجزائر الخارجي عن إطلاق خدمة تمويليا جديدة في إطار الصيرفة الإسلامية باسم "مرابحة الاستثمار" بداية من الغد.

وحسب ما كشف عنه المدثر العام للـ bea لزهرة لطرش خلال ندوة صحفية نشطها على هامش افتتاح أول وكالة لهذا البنك ببحي سليمان عميرات بولاية اولاد جلال أن "مرابحة الاستثمار" "يعتبر أول منتج يطرحه بنك عمومي لفائدة زبائنه الكرام سواء كانوا مؤسسات صغيرة أو متوسطة أو كبيرة من أجل تمويل كل العمليات الاستثمارية".

وأوضح لطرش أن منذ إطلاق خدمات الصيرفة الإسلامية على مستوى هذا البنك منذ حوالي سنة ونصف، حقق ذات البنك تطورا كبيرا في هذا المجال.

كما ذات المسؤول أن عدد منتجات هذا النظام المصرفي التي طرحها بنك الجزائر الخارجي بلغ 11.

وفي إطار الصيرفة الإسلامية اكد لزهرة أن البنك تمكن من تحصيل أكثر من 32 مليار دج قسط منها استهلك في قروض الاستهلاك.

وفي ذات السياق أكد المدير العام للـ bea إلى أن البنك يحصي 86 وكالة على المستوى الوطني تتوفر على خدمات الصيرفة الإسلامية.

هذا وغعتبر لزه ان اول وكالة وكالة ولاية اولاد جلال أول وكالة يفتحها بنك الجزائر الخارجي على مستوى الولايات العشرة الجديدة حيث ستعمل على منح قروض في إطار التمويل الكلاسيكي والصيرفة الإسلامية.



مالية/رقمنة: السيد فايد يترأس اجتماعا تنسيقيا

29/12/2023

السيد فايد يترأس اجتماعا تنسيقيا نشر في يوم 29 - 12 - 2023 ترأس وزير المالية، لعزیز فايد، اجتماعا تنسيقيا دوريا للوقوف على مدى تقدم عملية رقمنة مصالح الوزارة مع التركيز على قطاعات الضرائب وأملاك الدولة والجمارك، حيث أكد على أهمية بناء نظام معلومات متكامل.

وجاء في بيان للوزارة أنه "في إطار تنفيذ توجيهات رئيس الجمهورية التي أسداها خلال اجتماع مجلس الوزراء المنعقد يوم 24 ديسمبر 2023، ترأس وزير المالية، لعزیز فايد، يوم الخميس 28 ديسمبر 2023 على مستوى دائرته الوزارية، اجتماعا تنسيقيا دوريا للوقوف على مدى تقدم عملية رقمنة مصالح الوزارة مع التركيز خاصة على قطاعات الضرائب وأملاك الدولة والجمارك".

وأوضح ذات المصدر أن هذا اللقاء "الاستراتيجي" رفيع المستوى قد جمع رؤساء مختلف الدوائر والهيكل التابعة للوزارة. وبهذه المناسبة، أكد السيد فايد على "الأهمية الكبيرة لبناء نظام معلومات متكامل بالنسبة لوزارة المالية بالتشاور مع الأطراف الفاعلة، مما يسمح بربط مختلف المصالح بانسجام وتعميم الرقمنة لتشمل جميع القطاعات الحكومية". وهذا يهدف إلى "قابلية التشغيل البيئي لأنظمة المعلومات لكل هيئة لتسهيل تنفيذ الرقمنة في كل المجالات لاسيما الضرائب وأملاك الدولة والجمارك"، حسب المصدر الذي يشير إلى أن "هذه المقاربة الشاملة ترمي إلى تحسين الفعالية العملية الشاملة".

وخلال الاجتماع، عرض ممثل كل هيئة مدى تقدم ملف الرقمنة الخاص بقطاعه مع إعطاء تفاصيل حول التقدم المحرز والتحديات التي واجهها لحد الآن. وحث الوزير "كل الهيئات الحاضرة على تعزيز هذه الديناميكية من خلال تحديد آجال دقيقة لإنجاز الأعمال المبرمجة"، مشددا على "أهمية ضمان انتقال فعال نحو خدمات حكومية رقمية متصلة ومتاحة".

وقال الوزير في هذا الصدد: "نطمح إلى تقديم حلول مبتكرة للمواطنين وللمؤسسات لتسهيل تعاملاتهم مع المصالح الجبائية وأملاك الدولة والجمارك". وكان هذا الاجتماع أيضا فرصة لاستعراض التطورات ذات الصلة بتنفيذ عقود الأداء، حيث دعا السيد فايد كل الهيئات إلى تنفيذ هذه العقود اعتبارا من يناير 2024. وخلص البيان إلى أن "هذا المسعى سيسمح بضمان تنفيذ الأعمال والأهداف المحددة بصفة سريعة وفعالة وكذا متابعة دقيقة لمؤشرات الأداء".

أعلن عنه المدير العام خلال تدشين وكالة أولاد جلال

منتوج مرابحة للاستثمار.. جديد الصيرفة الإسلامية في بنك الجزائر الخارجي

30/12/2023

أعلن المدير العام لبنك الجزائر الخارجي لزه لطرش، السبت، الانطلاق الرسمي لمنتوج مرابحة للاستثمار الموجه للمؤسسات الصغيرة والمتوسطة وحتى الكبيرة، وهو منتوج يعد الأول من لتمويل الاستثمار الخاص بهذه المؤسسات. وأكد لطرش خلال تدشينه رفقة والي ولاية أولاد جلال لأول وكالة للبنك على مستوى ولاية أولاد جلال، أن هذا المنتج المدرج ضمن الصيرفة الإسلامية سينطلق رسميا بداية من 31 ديسمبر وسيكون عمليا في بنك الجزائر الخارجي، مضيفا أن البنك قد تمكن في إطار الصيرفة الإسلامية من تحصيل أكثر من 32 مليار دج قسط منها استهلك في قروض الاستهلاك، مشيرا إلى أن البنك يحصي 86 وكالة على المستوى الوطني تتوفر على خدمات الصيرفة الإسلامية.

وأشار إلى أن قسطا كبيرا من هذه الأموال وُجه لتمويل المؤسسات الصغيرة والمتوسطة ومؤسسات كبيرة أيضا، وذلك في قطاعات متعددة منها القطاعات الصناعية، كما تم أيضا تمويل الأفراد لاقتناء سكنات ومعدات منزلية وغيرها.

وأوضح نفس المسؤول أن وكالة البنك بولاية أولاد جلال تعد الأولى على مستوى الولايات الجنوبية الجديدة، على أن يتم فتح فروع للبنك بهذه الولاية الفتية وبالولايات الجنوبية الجديدة الأخرى بداية من 2024، مضيفا أن الطاقات التي تزخر بها هذه الولاية الفتية هي هائلة خصوصا من الناحية الفلاحية، لذلك تقرر -كما قال- فتح هذه الوكالة الجديدة وفي مدة قصيرة جدا لتكون حيز الخدمة الفعلية مع نهاية هذه السنة 2023، شاكرًا جهود المسؤولين المحليين وعلى رأسهم والي الولاية على التسهيلات والمرافقة التي مكنت من فتح هذه الوكالة في وقت قياسي بما يخدم هذه الولاية وساكنتها.

ولقي فتح وكالة لبنك الجزائر الخارجي بأولاد جلال ترحيبا، لأنها ستساهم في تقريب الخدمات البنكية من المواطن وتشجيع وضع الودائع المالية، خصوصا مع اعتماد الصيرفة الإسلامية بجميع منتوجاتها وهي مطلب ملح لدى ساكنة الولاية وبخاصة أصحاب الأموال والاستثمارات.

Numérisation des services du ministère des Finances L'importance de la construction d'un système d'information intégré soulignée

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a souligné, jeudi, l'importance de la construction d'un système d'information intégré pour le ministère des Finances en consultation avec les parties prenantes, permettant ainsi une interconnexion harmonieuse des différents services et une généralisation de la numérisation à tous les secteurs gouvernementaux.

C'était lors d'une réunion périodique de coordination, qu'il a présidé visant à examiner l'état d'avancement de la numérisation des services du ministère, avec un accent particulier sur les secteurs des Impôts, des Domaines et de la Douane.

Une rencontre au cours de laquelle, a indiqué un communiqué du ministère, chaque représentant de structure a exposé l'état d'avancement du dossier de la numérisation de son secteur, détaillant les progrès réalisés et les défis rencontrés jusqu'à présent. Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de Monsieur le président de la République prodiguées lors de la réunion du Conseil des ministres du 24 décembre 2023, a précisé la même source, le ministre des Finances, Laaziz Faïd a présidé au niveau de son département ministériel, une réunion périodique de coordination, avec les différentes



■ Début novembre dernier, le ministre Faïd a appelé l'ensemble des banques et des établissements financiers à axer leurs travaux sur le domaine numérique et technologique pour créer un système bancaire intégré. (Photo : D.R)

structures et départements du ministère, visant, a poursuivi la même source, à examiner l'état d'avancement de la numérisation des services du ministère, avec un accent particulier sur les secteurs des Impôts, des Domaines et de la Douane.

«La construction d'un système d'information intégré pour le ministère des Finances, a noté la même source, a favorisé l'interopérabilité des systèmes d'information de chaque structure, facilitant ainsi la mise en œuvre de la numérisation dans tous les domaines, notamment les Impôts, les Domaines et la Douane. Cette approche holistique vise à améliorer l'efficacité opérationnelle globale», explique le document. Exhortant toutes les structures présentes à maintenir et à renforcer la dynamique enclenchée en fixant des échéances précises pour la réalisation des actions

programmées, le ministre des Finances a également insisté sur l'importance d'assurer une transition efficace vers des services gouvernementaux numériques interconnectés et accessibles, a ajouté le communiqué du ministère.

«Nous visons à offrir aux citoyens et aux entreprises des solutions numériques innovantes qui simplifieront leurs interactions avec les services fiscaux, domaniales et douaniers». De plus, a encore ajouté la même source, cette réunion a permis de passer en revue les avancées liées à la mise en œuvre des Contrats de performances par objectifs (CPO), pour lesquelles le ministre des Finances a exhorté l'ensemble des structures à mettre en œuvre ces contrats de performance dès janvier 2024. «Cette démarche permettra d'assurer une mise en place rapide

et efficace des actions et des objectifs fixés, en garantissant un suivi rigoureux des indicateurs de performance», a noté la même source.

Début novembre dernier, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a appelé l'ensemble des banques et des établissements financiers à axer leurs travaux sur le domaine numérique et technologique pour créer un système bancaire intégré basé sur des fondements scientifiques pratiques et compatibles avec les exigences du citoyen. C'était lors de la Journée d'information organisée par l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF) sous le slogan : "L'inclusion financière à l'ère digitale : défis et perspectives", coïncidant avec la Journée mondiale de l'épargne.

Rabah Mokhtari

Finances/Numération

Laaziz Faïd préside une réunion de coordination

LE MINISTRE des Finances, Laaziz Faïd a présidé une réunion périodique de coordination, visant à examiner l'état d'avancement de la numérisation des services du ministère, avec un accent particulier sur les secteurs des impôts, des domaines et de la douane, lors de laquelle il a notamment souligné l'importance de construire un système d'information intégré. «*Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de Monsieur le président de la République prodiguées lors de la réunion du Conseil des ministres du 24 décembre 2023, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présidé, jeudi 28 décembre 2023, au niveau de son département ministériel, une réunion périodique de coordination, visant à examiner l'état d'avancement de la numérisation des services du ministère, avec un accent particulier sur les secteurs des impôts, des domaines et de la douane*», a précisé un communiqué du ministère. Cette rencontre «*stratégique*» de haut niveau a réuni les chefs de différents départements et structures du ministère, souligne-t-on. A cette occasion M. Faïd a souligné «*l'importance cruciale de construire un système d'information intégré pour le ministère des Finances, en consultation avec les parties prenantes, per-*

mettant ainsi une interconnexion harmonieuse des différents services et une généralisation de la numérisation à tous les secteurs gouvernementaux». Cela vise à «*favoriser l'interopérabilité des systèmes d'information de chaque structure, facilitant ainsi la mise en œuvre de la numérisation dans tous les domaines, notamment les impôts, les domaines et la douane. Cette approche holistique vise à améliorer l'efficacité opérationnelle globale*», explique le document. Lors de cette réunion, chaque représentant de structure a exposé l'état d'avancement du dossier de la numérisation de son secteur, détaillant les progrès réalisés et les défis rencontrés jusqu'à présent. Par ailleurs, le ministre a «*exhorté toutes les structures présentes à maintenir et à renforcer la dynamique enclenchée en fixant des échéances précises pour la réalisation des actions programmées*». Il a également insisté sur «*l'importance d'assurer une transition efficace vers des services gouvernementaux numériques interconnectés et accessibles*», a fait savoir le ministère. Il aussi déclaré : «*Nous visons à offrir aux citoyens et aux entreprises des solutions numériques innovantes qui simplifieront leurs interactions avec les services fiscaux, domaniaux et douaniers*».

Slim O.

FINANCE ISLAMIQUE

La BEA lance un nouveau produit



La Banque extérieure d'Algérie (BEA) lancera à compter d'aujourd'hui un nouveau produit de la finance islamique sous l'appellation de Mourabaha investissement, a indiqué, hier à Ouled Djellal, le directeur général de cette banque, Lazhar Lattreche. Dans une conférence de presse animée en marge de l'ouverture de la première agence de la BEA à la cité Slimane-Amirat du chef-lieu de cette wilaya, Lattreche a précisé que la Mourabaha investissement est le premier produit lancé par une banque publique de financement d'investissement, destiné aux PME et aux grandes entreprises. Le lancement depuis une année et demie des services de la finance islamique, la BEA a réalisé un grand développement en ce domaine proposant 11 produits divers, a affirmé son responsable, soulignant que la banque, qui compte 86 agences, a

recouvert, dans le cadre de la finance islamique, plus de 32 milliards DA de crédits de consommation. L'agence d'Ouled Djellal est la toute première ouverte dans les 10 nouvelles wilayas, a relevé le même responsable, en indiquant que l'agence proposera des produits classiques ainsi que ceux de la finance islamique. Le wali d'Ouled Djellal, Aziz Bouras, a noté que cette agence vient accompagner et soutenir les efforts de développement local par l'accompagnement des opérateurs économiques dans cette wilaya aux potentialités agricoles considérables. Le DG de la BEA a indiqué s'attendre à «un chiffre d'affaires record en 2024 pour la Mourabaha investissement», relevant que la banque occupe à l'échelle nationale une position avancée en termes de revenus de la finance islamique.

ÉPHÉMÉRIDES

ÉCONOMIE

Une batterie de mesures pour booster l'investissement

Décrétée année économique par excellence, 2023 aura, en matière de législation devant booster l'économie nationale, tenu ses promesses. Plombée par des textes souvent ambigus, pléthoriques, l'économie bénéficie désormais d'un environnement législatif pouvant, enfin, permettre le décollage économique tant espéré à travers la diversification de l'économie et la participation de plus en plus de secteurs hors hydrocarbure dans la création de la richesse. L'adoption de la loi relative au foncier industriel, mais également de la loi sur la monnaie et le crédit tout comme la batterie de textes favorisant l'entrepreneuriat se veulent un signal fort.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Si l'année qui s'achève a été placée sous le signe du tout économique, la concrétisation des objectifs fixés a nécessité une révision, souvent en profondeur, de l'arsenal juridique régissant tout l'environnement lié à l'acte d'investir. Cela a été le cas avec l'adoption du projet de loi fixant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'État, destiné à la réalisation de projets d'investissement.

Le texte a permis une révision totale du cadre juridique régissant l'investissement, pour améliorer le climat d'investissement et donner un signal fort aux investisseurs tant nationaux qu'étrangers. Le nouveau texte prévoit un aménagement préalable du foncier économique relevant du domaine privé de l'État par des agences publiques, créées à cet effet, spécialisées dans le domaine du foncier industriel, touristique et urbain avant son octroi aux investisseurs par l'Agence algérienne de promotion de

l'investissement (AAPI), via son guichet unique.

Une procédure qui devrait mettre fin au parcours du combattant auquel sont soumis les investisseurs dans leur quête d'un terrain sur lequel lancer leurs projets. Le texte prévoit également l'élargissement du portefeuille du foncier économique de l'État géré par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, ainsi que la mise à la disposition des investisseurs de toutes les informations utiles relatives à la disponibilité du foncier via la plateforme numérique de l'investisseur.

Pour faire de ces objectifs une réalité, le même texte met en place une plus grande concertation entre l'Agence algérienne de promotion de l'investissement et les walis à propos des investissements pouvant bénéficier d'un foncier économique ainsi que sur le traitement des demandes d'octroi de foncier économique transmises via la plate-forme numérique de l'investisseur, ce qui garantira une transparence et une rapidité dans le traitement de ces der-



nières. Une réduction des délais qui ne fera qu'apporter davantage de visibilité aux investisseurs potentiels, d'autant qu'il est également prévu la création de l'Agence nationale du foncier touristique et de l'Agence nationale du foncier industriel dans l'attente de l'examen prochain du projet de décret exécutif relatif à la création de l'Agence nationale de foncier urbain.

Autre texte qui se veut également une garantie, celui relatif à la monnaie et au crédit et qui place en tête de ses objectifs, la modernisation du système bancaire, et le renforcement des missions de la Banque d'Algérie pour lui

permettre d'être au diapason des méthodes en vigueur au plan international.

Le texte de loi a porté sur plusieurs nouveautés, dont le renforcement de la gouvernance de la Banque d'Algérie via plusieurs volets, notamment le système de mandat pour l'exercice de la fonction de gouverneur et des vice-gouverneurs de la Banque d'Algérie, ainsi que l'élargissement des prérogatives confiées au Conseil de la monnaie et du crédit, et également la création d'une commission nationale chargée de mettre sur pied un projet de stratégie nationale de développement des moyens de paiement électronique. En matière de renforce-

le texte propose la création de nouveaux comités, notamment celui de la stabilité financière, lesquels seront chargés du contrôle macro-prudentiel et de la gestion des crises, dont la mission principale consiste à élaborer un rapport annuel à soumettre au président de la République.

D'autre part, le nouveau texte consacre, à travers plusieurs dispositions, le développement du financement islamique et de la finance verte, ou encore la possibilité d'émettre une monnaie numérique, qui sera développée, émise, gérée et contrôlée par la Banque d'Algérie, et dénommée monnaie digitale de banque centrale.

Considérées comme le moteur de l'économie, les entreprises, notamment les plus petites, ont été encouragées à travers une batterie de mesures favorisant l'entrepreneuriat. L'Algérie s'est fixé comme objectif de créer 100 000 nouveaux emplois au cours des deux prochaines années, en plus d'augmenter le ratio d'entreprises créées pour passer de 25 à 45 entreprises pour 1 000 habitants durant cette même période. Pour y arriver, une nouvelle approche a été adoptée, notamment dans le fonctionnement de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat pour non seulement la moderniser mais également faire évoluer le secteur des micro-entreprises d'une approche sociale, qui dure depuis plusieurs années, vers un modèle économique plus viable.

N. I.

لربط مختلف المصالح وتعزيز الرقمنة فايد يؤكد على وضع نظام معلومات متكامل



لمعز فايد

● أكد وزير المالية، لمعز فايد، على "الأهمية الكبيرة لبناء نظام معلومات متكامل بالنسبة لوزارة المالية، بالتشاور مع الأطراف الفاعلة، مما يسمح بربط مختلف المصالح بانسجام وتعميم الرقمنة لتشمل جميع القطاعات الحكومية"، وهي الخطوة التي تنسجم مع التوجهات التي تبنتها الحكومة من خلال دعم الرقمنة في مختلف القطاعات.

وجاء هذا التصريح خلال ترأس الوزير لاجتماع تنسيقي دوري، خصص للوقوف على مدى تقدم عملية رقمنة مصالح الوزارة، مع التركيز على قطاعات الضرائب وأملاك الدولة والجمارك، من منطلق أن ذلك يهدف إلى "قابلية التشغيل البيئي لأنظمة المعلومات لكل هيئة لتسهيل تنفيذ الرقمنة في كل المجالات، لاسيما الضرائب وأملاك الدولة والجمارك"، كما ترمي "هذه المقاربة الشاملة إلى تحسين الفعالية العملية الشاملة".

وذكر بيان الوزارة المالية أنه "في إطار تنفيذ توجيهات رئيس الجمهورية التي أسداها خلال اجتماع مجلس الوزراء المنعقد، يوم 24 ديسمبر 2023، ترأس وزير المالية لمعز فايد الخميس الماضي اجتماعا تنسيقيا دوريا، على مستوى دائرته الوزارية، للوقوف على مدى تقدم عملية رقمنة مصالح الوزارة، مع التركيز خاصة على قطاعات الضرائب وأملاك الدولة والجمارك"، لاسيما وأن هذا اللقاء "الاستراتيجي" رفيع المستوى. حسب ما جاء في البيان. قد جمع رؤساء مختلف الدوائر والهيكل التابعة للوزارة.

وخلال الاجتماع، عرض ممثل كل هيئة مدى تقدم ملف الرقمنة الخاص بقطاعه، مع إعطاء تفاصيل حول التقدم المحرز والتحديات التي واجهها لحد الآن، فيما حث الوزير "كل الهيئات الحاضرة على تعزيز هذه الديناميكية من خلال تحديد آجال دقيقة لإنجاز الأعمال المبرمجة"، مشددا على "أهمية ضمان انتقال فعال نحو خدمات حكومية رقمية متصلة ومتاحة".

وقال المسؤول الأول على قطاع المالية: "نطمح إلى تقديم حلول مبتكرة للمواطنين وللمؤسسات لتسهيل تعاملاتهم مع المصالح الجبائية وأملاك الدولة والجمارك"، بينما كان هذا الاجتماع أيضا فرصة لاستعراض التطورات ذات الصلة بتنفيذ عقود الأداء، حيث دعا فايد كل الهيئات إلى تنفيذ هذه العقود اعتبارا من جانفي 2024.

وخلص البيان إلى أن "هذا المسعى سيسمح بضمان تنفيذ الأعمال والأهداف المحددة بصفة سريعة وفعالة، وكذا متابعة دقيقة لمؤشرات الأداء".

ب. سعيد

بناء نظام معلومات متكامل مهم

وزير المالية لعزیز فايد،

ضمان انتقال فعال نحو خدمات حكومية رقمية



ألقود اعتباراً من يناير 2024. وخلص البيان إلى أن "هذا المسعى سيسمح بضمان تنفيذ الأعمال والأهداف المحددة بصفة سريعة وفعالة وكذا متابعة دقيقة لمؤشرات الأداء".

نصيرة سيد علي

تقديم حلول مبتكرة للمواطنين وللمؤسسات لتسهيل تعاملاتهم مع المصالح الجبائية وأملاك الدولة والجمارك". وكان هذا الاجتماع أيضا فرصة لاستعراض التطورات ذات الصلة بتنفيذ عقود الأداء، حيث دعا فايد كل الهيئات إلى تنفيذ هذه

متكامل بالنسبة لوزارة المالية بالتشاور مع الأطراف الفاعلة، مما يسمح بربط مختلف المصالح بانسجام وتعميم الرقمنة لتشمل جميع القطاعات الحكومية". وهذا يهدف إلى "قابلية التشغيل البيئي لأنظمة المعلومات لكل هيئة لتسهيل تنفيذ الرقمنة في كل المجالات لاسيما الضرائب وأملاك الدولة والجمارك"، حسب المصدر الذي يشير إلى أن "هذه المقاربة الشاملة ترمي إلى تحسين الفعالية العملية الشاملة".

وخلال الاجتماع، عرض ممثل كل هيئة مدى تقدم ملف الرقمنة الخاص بقطاعه مع إعطاء تفاصيل حول التقدم المحرز والتحديات التي واجهها لحد الآن.

وحدث الوزير كل الهيئات الحاضرة على تعزيز هذه الديناميكية من خلال تحديد آجال دقيقة لإنجاز الأعمال المبرمجة"، مشددا على "أهمية ضمان انتقال فعال نحو خدمات حكومية رقمية متصلة ومتاحة". وقال الوزير في هذا الصدد: "نطمح إلى

ترأس وزير المالية، لعزیز فايد، اجتماعا تنسيقيا دوريا للوقوف على مدى تقدم عملية رقمنة مصالح الوزارة مع التركيز على قطاعات الضرائب وأملاك الدولة والجمارك، حيث أكد على أهمية بناء نظام معلومات متكامل.

وجاء في بيان للوزارة أنه "في إطار تنفيذ توجيهات رئيس الجمهورية التي أسداها خلال اجتماع مجلس الوزراء المنعقد يوم 24 ديسمبر الفارط، ترأس وزير المالية، لعزیز فايد، نهاية الأسبوع على مستوى دائرته الوزارية، اجتماعا تنسيقيا دوريا للوقوف على مدى تقدم عملية رقمنة مصالح الوزارة مع التركيز خاصة على قطاعات الضرائب وأملاك الدولة والجمارك". وأوضح ذات المصدر أن هذا اللقاء "الاستراتيجي رفيع المستوى قد جمع رؤساء مختلف الدوائر والهيئات التابعة للوزارة.

وبهذه المناسبة، أكد السيد فايد على "الأهمية الكبيرة لبناء نظام معلومات